

Giasson, Ginette

De: Laurent Turgy
Envoyé: 24 février, 2003 09:23
À: lachenaie@bape.gouv.qc.ca
Objet: Agrandissement du L.E.S. de Lachenaie

177 P NP DM21

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Lachenaie (secteur nord) par Usine de triage Lachenaie ltée

Lachenaie

6212-03-0C6

Repentigny le 24 février 2003.

Madame Ginette Giasson
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.
Mandat en cours : Agrandissement du L.E.S. de Lachenaie.

Madame,

Voilà maintenant plusieurs années que je demeure dans la région de Montréal. Au début des années 90 j'ai fait le choix de demeurer en banlieue plus précisément à Repentigny.

La qualité de l'air et la tranquillité ont été les principaux critères qui ont déterminés mon choix.

À Montréal, nous demeurions à proximité de l'ancienne carrière Miron. La présence des biogaz était de toutes évidences néfastes pour notre santé. Durant cette période j'ai souffert d'étourdissements, de nausées et de malaises. Ces problèmes de santé ont étonnement disparu le jour ou je me suis installé à Repentigny.

Récemment, j'apprends avec stupeur que l'usine de triage Lachenaie entend demander au ministère de l'environnement la permission d'agrandir son dépotoir sur 46 hectares afin de recevoir 4 millions de tonnes métriques de déchets sur 25 ans.

Dans un premier temps, la présence d'un dépotoir à proximité de municipalités aussi peuplées que Terrebonne, Lachenaie, Charlemagne, LeGardeur et Repentigny est inacceptable. Mais le projet d'en faire un méga-dépotoir est tout simplement intolérable.

Sans être un expert en environnement, je suis convaincu que si chacun traite ses déchets de façon efficace, l'impact sur l'environnement est restreint. Par contre, concentrer une telle quantité de déchets en un seul endroit est irréfléchi et dangereux. La tendance actuelle favorise la création de mégats-projets et de fusions d'entreprises. Appliquer ce scénario à la gestion des déchets est une erreur. L'empilement de ceux-ci va créer des montagnes d'ordures hautes de 17 étages à proximité d'un hôpital, de nombreux cours d'eau et de plusieurs municipalités.

Je demande donc au ministère de l'environnement de refuser la requête de UTL (Usine de triage Lachenaie) et de BFI (Browning-Ferris Industries) d'agrandir le dépotoir de Terrebonne afin de maintenir une bonne qualité de vie et d'offrir un environnement sain en héritage à nos enfants.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Laurent Turgy
Repentigny